

Julien GRENET

Paris, le 2 août 2019

À l'attention de Madame Frédérique VIDAL

Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Madame la Ministre,

Vous m'avez fait l'honneur de me nommer en qualité d'expert au sein du Comité éthique et scientifique de Parcoursup au mois de mars 2018.

J'ai participé avec enthousiasme à la rédaction du premier rapport du Comité, qui vous a été remis le 16 janvier dernier. J'espère que les conclusions de ce rapport auront permis d'identifier un certain nombre de pistes d'amélioration de cette procédure, tant du point de vue de son fonctionnement que de son équité et de sa transparence.

Je crains néanmoins que les conditions ne soient pas réunies pour que le Comité soit en mesure d'analyser sereinement et en toute indépendance le déroulement de la deuxième année de Parcoursup. En effet, depuis la remise de son premier rapport au mois de janvier, le Comité n'a pas été réuni, ni été tenu informé des évolutions et du déroulement de la procédure en 2019. Je regrette en outre que le calendrier des travaux du Comité ne limite considérablement la portée pratique de ses recommandations, les modifications apportées à la procédure étant pour l'essentiel décidées avant la remise du rapport au Parlement.

C'est pourquoi, alors que s'achève la deuxième année d'existence de Parcoursup, je vous présente ma démission et vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Julien GRENET.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name.